

Réunion du Conseil Municipal du 26 septembre 2023

Compte-rendu du « quart d'heure citoyens »

Question de M. Thierry BALLEREAU : « Bonjour, après plusieurs mois d'attente, les panneaux pour limiter la vitesse sont enfin en place Chemin Bas. Il reste maintenant à faire respecter ces dispositions sinon tout cela servira à rien. Merci à la municipalité pour sa compréhension et aux services techniques qui ont assurés la mise en place. »

Réponse de Madame la Maire : La commune avait fait le choix d'installer un zone 30 chemin bas. A réception des panneaux le secteur est passé en zone 30 Km/h. D'autres zones 30 Km/h sont en prévision sur tous les axes rentrants dans le bourg.

Précisions de Fabrice BERJONNEAU : l'installation des feux intelligents au carrefour du croisement de la RD1 et de la RD123 est toujours d'actualité mais la zone 30 sera en place avant l'installation des feux—attente des panneaux, livraison courant octobre. Travail prévu avec le Département pour l'installation des panneaux lumineux.

Monsieur Daniel BOUFFARD demande s'il est prévu d'en mettre en bord de Sèvres pour freiner la vitesse des riverains. Madame la Maire répond qu'il y a déjà des plateaux et des panneaux. Devant chez lui, certaines personnes roulent à 60/70 km/h. Pour le moment cet axe n'est pas pris en compte, la commune a prévu de l'aménager en faisant un axe pour les piétons, les vélos et voitures jusqu'au camping et ensuite au-delà du camping. Un chaussidou est envisagé mais attente de confirmation de la part de ID79.

Réponse de Fabrice BERJONNEAU : il ajoute que si les zones 30 sont trop longues, elles ne seront pas respectées. Sur la D1, il serait souhaitable que la zone 30 commence à partir du pont jusqu'aux ateliers techniques et sur la D123, du plateau de Malécot jusqu'au rond point de la crèmerie.

Réponse de Madame la Maire : la commune a reçu le radar pédagogique qui a été mis en test aux ateliers municipaux et va être placé à différents endroits de la commune sur des secteurs où la vitesse est identifiée.

Réponse de Fabrice BERJONNEAU : ce radar ne verbalise pas mais permet de connaître la vitesse de passage des véhicules ce qui permet d'appréhender des aménagements futurs. Beaucoup de personnes dénoncent le fait que les véhicules roulent vite devant chez eux mais il faut savoir que les maisons renvoient le bruit et donc il y a une impression de vitesse. Le radar permet d'identifier les excès de vitesse et l'information sera donnée ensuite aux gendarmes.

Question de Mme Catherine LUQUET : « Pourriez-vous nous confirmer la future mise en parking public du jardin racheté par vous la mairie à Madame Coigneau rue petite douve, et quand ce parking sera opérationnel »

Réponse de Mme la Maire : confirme que la commune a racheté l'ensemble des biens qu'elle veut revendre sauf une parcelle qui servira de parking mais il ne sera pas opérationnel avant fin 2024. Pour sa création, il faut tenir compte de l'environnement, de la végétalisation déjà présente sur le terrain et il faudra se faire accompagner pour aménager ce terrain en parking.

Question de Monsieur Daniel BOUFFARD: « Est-ce qu'il y a du nouveau à la place de l'ancien garage Renault ? »

Réponse de Mme la Maire : rappelle que ce garage a été racheté par Immobilière Atlantique qui a déposé un permis de construire pour des logements. L'appel d'offres pour sélectionner les entreprises n'a pas été concluant (coût trop élevé), par conséquent le projet est reporté à l'année prochaine.

Intervention de Fabrice BERJONNEAU : pas de nouvelles concernant l'installation de l'antenne, normalement, elle est prévue au dernier trimestre.

Question de Madame Mélanie MOUSSION : *concernant le nouveau compteur Linky, on devait avoir une réunion d'information mais pas de nouvelles ?*

Réponse de Fabrice BERJONNEAU : Dès réception du courrier informatif et après avoir apporté une réponse, une entreprise privée doit contacter les personnes concernées pour prise de RDV pour la pose.

A titre d'information, les compteurs LINKY sont branchés à l'électricité mais ne sont pas encore connectés pour relever les indices automatiquement.

Question de Madame Josette GARDELLE : le parking du foot n'est plus accessible- Est-ce temporaire ?

Réponse de Fabrice BERJONNEAU : le parking du foot est fermé avec un cadenas à combinaison et la municipalité l'avait « privatisé » pour l'association de la pétanque. Il a été décidé de le laisser fermer par manque de civisme de la part de certains jeunes. Un cadenas à code a été installé afin que le code soit communiqué aux présidents des associations. C'est au président de l'association ou à un membre de l'association d'ouvrir le parking dès lors qu'il y a une activité de prévue et de le refermer quand l'activité est terminée. Si le parking reste ouvert tout le temps, les dégradations risquent d'être répétitives et la commune doit louer un rouleau cylindre pour remettre en état le parking ce qui engendre des frais supplémentaires. La solution du parking fermé n'est pas satisfaisante et semble compliquée à gérer au quotidien. A rediscuter pour trouver une solution pour ne pas pénaliser les adhérents et en attendant le parking restera ouvert.
